

Service de Prévention et de Gestion des Déchets

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX SERVICES POUR LES PROFESSIONNELS

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE		
Nom de l'entreprise	Nom et prénom du responsable :	Activité de l'entreprise :
.....
Adresse complète de l'entreprise :	Téléphone :	Nombre de salariés dans l'entreprise :
.....	Mail :
.....	Le siège de votre entreprise est-il à la même adresse que votre domicile ?	Nombre de salariés se restaurant sur place :
N° de SIRET :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Nombre de bureaux :

DEMANDE DE L'ENTREPRISE

Je soussigné :

Souhaite accéder aux services proposés par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres pour la gestion des déchets de mon entreprise :

- > **Collecte des déchets assimilés** aux ordures ménagères en bac toutes les 2 semaines (déchets provenant de l'activité de l'entreprise, du nettoyage des bureaux, des salles de pause, réfectoire, sanitaire) :

Taille et nombre de bacs souhaités :

Taille de bac	Nbe	Taille de bac	Nbe	Taille de bac	Nbe	Taille de bac	Nbe
80L		180L		340L		770L	
120L		240L		660L			

Mon activité est génératrice de biodéchets en quantité importante, je souhaite une collecte hebdomadaire

Réponse de la Communauté de Communes :

Favorable
Refusée

- > **Collecte des emballages en sacs jaunes** toutes les 2 semaines (canette, boîtes de conserve, bouteilles plastiques, cartonnets, briques alimentaires)

> **Accès aux points de recyclage** de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres pour le verre (bouteilles, bocaux) et pour les papiers (papiers de bureau, revues, magazines)

> **Accès aux déchèteries** pour mes déchets d'activité volumineux, non spéciaux et non polluants (Exemples : tout-venant, gravats, cartons, ferraille, bois, déchets verts, plastiques,...).

- Je souhaite accéder à la déchèterie de Grandchamp des Fontaines (une carte d'accès spécifique fournie par la Communauté de Communes Erdre & Gesvres est nécessaire. Cette carte est fournie systématiquement aux entreprises localisées sur Treillières et Héric)

CADRE RESERVÉ À L'ENTREPRISE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du Service de Prévention et de Gestion des Déchets dans la « Notice aux professionnels » qui m'a été envoyée et les accepte.

Date :

Signature :

CADRE RESERVÉ À LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Je soussignée, Elisabeth LUCAS, Responsable du Service de Prévention et de Gestion des Déchets :

Donne mon accord pour que l'entreprise utilise un ou plusieurs service(s) de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres qui lui seront facturés aux tarifs en vigueur.

Date :

Signature :

La CCEG traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion, d'information et de contrôle de l'utilisation du service public de prévention et de gestion des déchets. Les bases légales sont la loi, la mission de service public, l'intérêt légitime. Les données sont exclusivement destinées à la CCEG ainsi qu'aux prestataires autorisés. Elles seront conservées pendant une durée pouvant aller jusqu'à 5 années à compter du recours au service. En application du Règlement européen 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation pour motifs légitimes, en justifiant de votre identité en écrivant au Délégué à la Protection des Données : CCEG - Données Personnelles - 1 Rue Marie Curie – Parc d'Activités La Grand'Haie - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES ou à l'adresse email suivante : vosdonneespersonnelles@cceg.fr.

En cas de contestation, vous disposez du droit de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés. En cas de décès, et en l'absence de directives de votre part, vous êtes informé que vos héritiers disposent d'un droit de s'opposer à la poursuite des traitements de vos données ou de faire procéder à leur mise à jour.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service de prévention et de gestion des déchets au 02 28 02 28 10 ou à dechets@cceg.fr

